

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 21 | ABSENTS EXCUSÉS 02 | VOTANTS 23

OBJET : N° L 26-03/01-09/AG INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Claude DUCOUSSO.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Philippe BRIMALDI, Fernand ESCALIER, Sylvie LAFAGE, Christine JOUANNO, Saliha EL AMRANI, Valérie LEVERNIER, Pierre MEUNIER, Nicole CAMPANER, Geneviève de JOLY, Jean-Michel de VECCHI, Jean-Marc JANTIEU, Thomas ALARD, Myriam CIOTTA, Jean-Luc ELIE, Agnès RICHARD, Sandrine CHADOURNE, Jean-Albert FAYTOUT, Audrey BLANCHEMIN, Fabrice GOETGHEBEUR.

Etaient absent excusés : Quentin CHIQUET FERCHAUD donne procuration à Sylvie LAFAGE, Marianne AESCHBACHER épouse BOCQUILLON donne procuration à Thomas ALARD.

Le scrutin a eu lieu, Thomas ALARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2122-8 du code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Jean-Claude DUCOUSSO prend la présidence de la séance ainsi que la parole.

Jean-Claude DUCOUSSO propose de désigner Thomas ALARD, élu du Conseil Municipal comme secrétaire.

Le Conseil Municipal accepte la désignation de Thomas ALARD comme secrétaire.

Jean-Claude DUCOUSSO, le doyen d'âge, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2026

La liste conduite par Jacques BREILLAT – tête de liste « Nous construisons l'avenir ensemble » - a recueilli 692 suffrages et a obtenu dix-neuf (19) sièges.

Sont élus :

- Jacques BREILLAT
- Sylvie LAFAGE
- Jean-Claude DUCOUSSO
- Christine JOUANNO
- Fernand ESCALIER

- Valérie NAVARRO épouse LEVERNIER
- Thomas ALARD
- Marianne AESCHBACHER épouse BOCQUILLON
- Philippe BRIMALDI
- Nicole CAMPANER
- Jean-Marc JANTIEU
- Saliha RAZOKI
- Jean-Michel de VECCHI
- Geneviève de JOLY
- Quentin CHIQUET FERCHAUD
- Myriam, Patricia CIOTTA
- Pierre MEUNIER
- Agnès, Claire RICHARD
- Jean-Luc ELIE

La liste conduite par Sandrine CHADOURNE. – tête de liste « Notre Bataille : Castillon ! » - a recueilli 370 suffrages et a obtenu quatre (4) sièges.

Sont élus :

- Sandrine CHADOURNE
- Jean-Albert FAYTOUT
- Audrey BLANCHEMIN
- Fabrice GOETGHEBEUR

Jean-Claude DUCOUSSO, doyen d'âge, déclare le Conseil Municipal installé tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2026.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Jean-Claude DUCOUSSO, doyen d'âge, dénombre vingt-trois (23) conseillers régulièrement présents et constate que le quorum posé par l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales est atteint.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 20 mars 2026
Le Maire
Jacques BREILLAT

PAGE 2

